



Perpignan, le 12 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CREA OCCAT : DEUXIEME CONCOURS POUR LA JEUNESSE DE L'EURORÉGION PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE DE CONTENUS EN CATALAN ET OCCITAN SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Le concours s'adresse aux jeunes de 14 à 30 ans de l'espace eurorégional, et est ouvert en modalités individuelle, collective ou organisme, selon deux groupes d'âge et par catégorie catalan ou occitan.

Les candidatures sont ouvertes jusque début 2024, via une plateforme en ligne permettant une démarche plus flexible et progressive. Les lauréats se verront récompensés par un total de 11.500 €, répartis en 24 prix.

Suite au succès rencontré par le [premier concours « Langues »](#) pour la jeunesse, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (EPM) a décidé de pérenniser cette initiative, à l'instar de son appel à projets Culture annuel. C'est pourquoi l'entité de coopération entre la Région Occitanie, le gouvernement des Iles Baléares et la Generalitat de Catalogne – qui en assure actuellement la Présidence – a profité de la semaine européenne des langues pour publier les bases de ce **deuxième concours « CREA OCCAT »**.

Cette année, le dépôt de candidatures s'effectue directement en ligne, dans un parcours guidé sur la plateforme WIIN, permettant d'ajouter divers documents et de compléter le processus en plusieurs étapes si nécessaire, avec possibilité de modifier les informations avant de soumettre le dossier.

Du nouveau aussi en ce qui concerne les délais, selon la tranche d'âge des candidats :

_Pour la **Ligne 1**, c'est-à-dire les **14-18 ans**, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au **12 mars 2024**, afin de permettre notamment aux établissements scolaires de développer ce type d'initiatives avec leurs élèves.

_En ce qui concerne la **Ligne 2**, soit les **jeunes de 19 à 30 ans**, les dossiers devront être déposés jusqu'au **8 janvier 2024**, quelle que soit la modalité choisie.

Pour chaque catégorie, catalan ou occitan, les prix et mentions, qui s'élèvent à un total de **11.500 €**, se répartiront entre les modalités « individuelle », « collectif » et « organisme » pour chaque ligne.

Les bases du concours sont disponibles sur le site de l'Eurorégion :

<https://www.euroregio.eu/fr/appels-a-projets-euroregionaux/aides-et-subventions>

Le but du concours est de stimuler « la pratique et les échanges entre les jeunes autour des langues et de la culture eurorégionale », « faciliter l'intégration sociale » et le « respect de la diversité culturelle et linguistique », au cœur de la [feuille de route](#) de l'Eurorégion pour un futur partagé à l'horizon 2030.

Toutes les variantes d'occitan et de catalan sont les bienvenues, qui reflèteront la richesse linguistique et multiculturelle du territoire, ainsi que le dynamisme et l'implication des jeunes de l'Eurorégion.



A propos :

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est un projet politique de coopération territoriale né en 2004, organisé sous forme de Groupement européen de Coopération Territoriale (GECT). Elle se compose du gouvernement des Iles Baléares, de la Région Occitanie et de la Generalitat de Catalogne, qui en assure actuellement la présidence tournante. Les lignes d'actions suivies par l'Eurorégion sont définies dans sa [feuille de route 2021-2030](#). Le [rapport d'activité 2022](#) peut être consulté depuis la rubrique Ressources du site.

Pour plus d'informations :

Maina GAUTIER | Chargée de Communication

Eurorégion Pyrénées-Méditerranée GECT

Tél. +33 (0)4 48 22 22 34 / +33 (0)7 89 61 48 25

maina.gautier@euroregio-epm.eu

www.euroregio.eu | | [@Euroregion](https://twitter.com/Euroregion) | [Instagram: @euroregionpm](https://www.instagram.com/euroregionpm) | [LinkedIn: Eurorégion Pyrénées Méditerranée - Euroregió Pirineus Mediterrània](#)